




Mairie de Serres  
Hautes-Alpes

Envoyé en préfecture le 31/08/2022  
Reçu en préfecture le 31/08/2022  
Affiché le   
ID : 005-210501664-20220823-2022\_063-DE

## DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL n° 2022-063

Séance du 23 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois août, à vingt heures trente minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire M. ROUIT Daniel.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	15
Présents	11
Absents	4
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

### **Etaient présents :**

Mme DENUT Jacqueline, Mme DERYCKE Mireille, M. GAUTIER Adrien, M. LEBRUN Sébastien, Mme MAYER Arlette, M. PEUZIN Louis, M. PINERO Pierre, M. POURCHI Raymond, Mme RICHIER Delphine, Mme VERA Martine.

### **Procuration :**

Mme ARLAUD Véronique a donné pouvoir à M. ROUIT Daniel  
Mme ROBERT Laetitia a donné pouvoir à M. LEBRUN Sébastien

### **Excusé :**

M. DOS SANTOS Miguel

### **Absent :**

M. MASCARIN Cédric

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. GAUTIER Adrien

<u>Date de convocation</u>	19/08/2022
<u>Date d'affichage</u>	19/08/2022

### REPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Vu l'article L.19 du Code Electoral et notamment l'alinéa V-2,

Vu la délibération n° 2021-107 en date du 20 octobre 2021 portant sur la composition de la commission de contrôle des listes électorales,

Vu la délibération n° 2022-035 en date du 31 mai 2022 portant sur le remplacement de M. Fabrice FROMENT, conseiller municipal démissionnaire, par Mme Jacqueline DENUT à cette commission,

Considérant que Mme Elisabeth TOLLENAAR, membre de cette commission a démissionné de sa fonction de conseillère municipale,

Considérant que Mme Elisabeth TOLLENAAR appartenait à la première liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors de l'élection municipale partielle intégrale du 3 octobre 2021.

Le Maire demande aux conseillers municipaux de la liste « Pour Serres, Ensemble on va plus loin » une candidature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne M. Louis PEUZIN, membre de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Mme Elisabeth TOLLENAAR.

- Redéfinit donc cette commission comme suit

Mme DERYCKE Mireille

M. POURCHI Raymond

M. PEUZIN Louis

Mme MAYER Arlette

Mme DENUT Jacqueline

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents  
Pour extrait conforme  
Fait à Serres

Le Maire,



Daniel ROUIT



Le Secrétaire de séance,



Adrien GAUTIER